

Sujet

Le paysage, l'élu.e et le projet local Comprendre et agir pour l'évolution de mon territoire



Les élu-e-s sont les initiateur-ric-e-s de l'aménagement, du développement et de la planification de leurs territoires, à différentes échelles. **Mieux prendre en compte la dimension paysagère** dans leurs projets ou leurs arbitrages quotidiens est essentiel dans le contexte de transition écologique et énergétique.

L'approche paysagère est une méthode de travail fondée sur la lecture et l'analyse partagée des caractères géomorphologiques et historiques des territoires, ainsi que sur leur perception et usages par les habitant-e-s, les visiteurs. Elle est un préalable facilitateur à la mise en oeuvre des politiques d'aménagement durable de l'espace communal et/ou intercommunal.

Cette formation de **deux jours** est proposée dans le cadre d'un **partenariat national** conclu entre le Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, l'Association des Maires de France et la Fédération Nationale des CAUE. Elle est ici proposée par le CAUE de Saône-et-Loire et **adaptée à notre territoire**. Elle est soutenue par l'Association des Maires de Saône-et-Loire.

Dates

Jeudis 13 et 20 mars 2025 de 9h à 17h30

Lieux

Semur-en-Brionnais et Digoïn

Public

Maires et adjoint-e-s en charge de l'urbanisme, de l'aménagement, de la biodiversité...
Formation limitée à 15 personnes

Objectifs

- Identifier la responsabilité de l'élu.e dans la fabrique du paysage local
- Être en capacité d'exercer au mieux cette responsabilité en faveur d'une évolution qualitative du paysage
- Connaître et déterminer les enjeux, les moyens et les outils se rapportant au paysage
- Développer une vision opérationnelle de l'approche paysagère comme fondement d'un projet de territoire



La formation se déroulera sur **2 jours, soit 14 heures**. Elle sera animée par la paysagiste et une architecte du CAUE. **Plusieurs expert·e·s du paysage et de l'environnement, des partenaires institutionnels et des élus·e·s** interviendront successivement et éclaireront ainsi la formation de leurs connaissances, expériences et témoignages. Un programme détaillé sera envoyé ultérieurement aux participants.

Programme

Jeudi 13 mars 2025 à Semur-en-Brionnais

Prendre conscience et comprendre le paysage

Matin – Le paysage autour de la table

- Paysage, vous avez dit paysage ?
- Le paysage dans l'action publique
- La démarche paysagère à travers des cas pratiques

Après-midi – Le paysage sur le terrain - Semur-en-Brionnais : territoire, projets et acteurs

- Lecture de paysage et échanges
- Visite de réalisations et regards croisés
Présentation du village, labellisé Plus Beaux villages de France
Patrimoine, Monuments Historiques et protections
Espaces publics, stationnement et chemins pour les habitants et touristes
SCoT, PLUi et charte architecturale et paysagère
Inventaire et mise en valeur du petit patrimoine
Agriculture et paysage de bocage...

Jeudi 20 mars 2025 à Digoin

Identifier les ressources et processus pour agir

Matin – Le paysage sur le terrain - Digoin : territoire, projets et acteurs

- Visite de réalisations et regards croisés
Présentation de la commune, à la confluence de rivières et de canaux
Espaces publics aménagés et en mutation
Evolution des plantations et gestion des espaces verts
Bâti, espaces publics, cadre de vie et attractivité
Espaces naturels et cours d'eau
Mobilités...

Après-midi – Le paysage autour de la table

- Cas concrets et retours d'expériences autour des ressources et des acteurs
- Mise en situation

Inscriptions

En ligne sur le site du CAUE : caue71.fr avant le vendredi 7 mars 2025
Formation gratuite. Les repas sont pris en charge par le CAUE.

Modalités

Aucun pré-requis nécessaire

Pédagogie active, participative, opérationnelle utilisant des apports théoriques et méthodologiques, études de cas, mises en situation, échanges et partage d'expériences, visites

Documents remis aux stagiaires : livret de formation, ressources

Evaluation en fin de formation

Attestation individuelle de formation à l'issue des 2 jours